

forte, inutiles chez un adulte qui a toujours porté des souliers étroits ? N'est-on pas tenté de regarder cette organisation comme superflue, & d'accuser la Nature de prodigalité ? Admirons plutôt sa sagesse.

En effet, qui n'a pas vu des gens privés de leurs bras, faire avec leurs pieds ce qu'ils auroient fait avec leurs mains, s'ils n'eussent point été mutilés ? J'ai vu des femmes, des hommes, même des enfans, filer, tricoter, coudre, broder, lancer des pierres, &c., avec leurs pieds. Tout Paris a couru, cette année 1779, à la Foire Saint-Germain, voir le Maître d'Ecole Liégeois. Cet homme, venu au monde sans bras, taille une plume avec la plus grande dextérité, écrit très-bien, coud, bat des cartes & joue avec ses pieds. Avec les pieds, il coupe ses alimens, au moyen d'un couteau & d'une fourchette. Avec son pied, il porte à sa bouche une cuiller, une fourchette, un verre plein, & le boit. Il bêche, il balaye, il effuye, &c. Enfin, l'industrie, fille de la nécessité, a conduit cet homme à tirer de ses pieds les mêmes secours que nous tirons de nos mains. Si cet homme fût né riche, ses pieds ferrés dans des souliers étroits, n'eussent été bons, tout au plus, qu'à marcher, & il auroit à jamais maudit le sort qui le privoit de membres aussi importans que les bras & les mains, & qui le réduisoit à l'état d'automate, tandis qu'il bénit la Nature, qui lui fournit dans ses pieds des supplémens aux parties dont elle l'a privé.)

§ II.

Effets nécessaires des Cors aux pieds.

(Les douleurs qu'occasionnent les cors aux pieds, sont quelquefois très-vives; souvent elles empêchent de marcher, & toujours elles sont

*Douleurs
très-vives;
difficultés, &
souvent im-*

possibilité de
marcher.
Défaut d'ex-
ercice :
inaction ab-
solue, &c.

qu'on marche peu, ou mal à son aise. A cet égard, les *cors aux pieds* méritent la plus grande attention : car, ou ils mettent dans l'impossibilité de se livrer à un *exercice* suffisant pour la conservation de la santé, ou ils font perdre l'habitude de ce même *exercice* ; de sorte que si on vient à être délivré, par la suite, de ces *cors*, on a, à la vérité, les douleurs de moins ; mais on reste plongé dans la même inaction, source de Maladies sans nombre, comme on l'a fait voir, Tome I, Chapitre V.

Il est donc de la dernière importance de ne faire porter aux enfans que des chaussures larges, & de les forcer à suivre cet usage, à mesure qu'ils grandissent. Si, parvenus à l'âge de quinze ou seize ans, ils sont accoutumés à avoir les pieds à l'aise, ils ne se prêteront que difficilement aux tortures que font éprouver les fouliers trop étroits à tout le monde, à plus forte raison à ceux qui n'en ont jamais porté que d'aisés.)

§ III.

Traitement des Cors aux pieds.

Il n'est point
de spécifique
contre les
cors aux
pieds.

(Les remèdes vantés pour la guérison des *cors aux pieds*, sont multipliés dans la proportion des Charlatans qui se proposent pour les traiter, & dont chacun se dit possesseur de secrets. Quoi qu'ils en disent, rien de plus vrai qu'il n'existe point de *spécifique* contre ces durillons, & que tous les *onguens*, même les plus célèbres, n'ont pas plus de vertu que la simple *cire jaune*, ou toute autre matière molle, capable de recevoir l'empreinte du *cor*, & de le garantir par là de toute pression.

Moyens
d'arrêter les
progrès des
cors com-
mençans.

Si, dès les premières sensations douloureuses que donnent les *cors*, on mettoit les pieds dans l'eau chaude pendant quelques jours, & si on portoit des chaussures